

MINISTERE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES**

**SERVICE DE LA GESTION
DU PERSONNEL**

Ch/1458

BURKINA FASO*Unité – Progrès – Justice*

Arrêté n° 2007 247 /MS/SG/DRH/SGP ✓
portant rectificatif de l'Arrêté n°2006-019
MS/SG/DRH/SGP du 22/01/2007 portant
nomination de Médecins chefs de district.

**LE MINISTRE D'ETAT
MINISTRE DE LA SANTE**

Vu la constitution ;

Vu le Décret n°2007-0349/PRES du 04 juin 2007 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le Décret n°2007-0381/PRES/PM du 10 juin 2007 portant composition du gouvernement du Burkina Faso ;

Vu la loi n°013/98/AN du 28 avril 1998 portant régime juridique applicable aux emplois et aux agents de la Fonction Publique ;

Vu la loi n°019/2005/AN du 18 mai 2005 portant modification de la loi n°013/98/AN du 28 Avril 1998 ;

Vu le Décret n°2002-464/PRES/PM/MS du 28 octobre 2002 portant organisation du Ministère de la Santé ;

Vu l'Arrêté n°2006-136/MS/CAB du 12 septembre 2006 portant organisation, attributions et fonctionnement des structures déconcentrées du Ministère de la Santé ;

Sur proposition du Directeur Régional de la Santé de la Boucle du Mouhoun ;

ARRETE

Les dispositions de l'article 1 de l'Arrêté n°2006-019/MS/SG/DRH/SGP du 22/01/2007 sont rectifiées ainsi qu'il suit, en ce qui concerne Monsieur YAMEOGO Sidbewendé Pierre mle 99470, Médecin, pour erreur portant sur le poste de nomination.

Au lieu de :

Article 1 : Les agents ci-après désignés relevant du Ministère de la Santé, sont nommés Médecins chefs de District Sanitaire à la Direction Régionale de la Santé de la Boucle du Mouhoun conformément au tableau ci-dessous :

N° mle	Nom (s) et Prénom (s)	Emploi	Fonction	Structure
53433	OUEDRAOGO Adama	Médecin	Médecin Chef	District Sanitaire de Dédougou
99470	YAMEOGO Sidbewendé Pierre	Médecin	Médecin Chef	<u>District Sanitaire de Nouna</u>

Lire :

Article 1 : Les agents ci-après désignés relevant du Ministère de la Santé, sont nommés Médecins chefs de District Sanitaire à la Direction Régionale de la Santé de la Boucle du Mouhoun conformément au tableau ci-dessous :

N° mle	Nom (s) et Prénom (s)	Emploi	Fonction	Structure
53433	OUEDRAOGO Adama	Médecin	Médecin Chef	District Sanitaire de Dédougou
99470	YAMEOGO Sidbewendé Pierre	Médecin	Médecin Chef	<u>District Sanitaire de Tougan</u>

Le reste sans changement

Article 2 : le Secrétaire Général du Ministère de la Santé et le Directeur Régional de la Santé de la Boucle du Mouhoun sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service des intéressés en leur qualité sus nommée sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /..

Ouagadougou, le 24 JUL 2007


Bédouma Alain YODA

Ampliations :

1-CAB	1-DAF	1-Impôts
1-SG	4-DRH	2-Intéressés
1-IGSS	1-Solde	2-Archives
1-DGS	1-Trésor	
1-DGHSP	1-CF	
1-DEP	1-DRS/Boucle du Mouhoun	